



Cergy-Pontoise, le 28 Août 2019

BILAN DE MANDAT 2014- 2020 – Marc DENIS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE VICE-PRESIDENT DELEGUE AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Un mandat dans la continuité de :

- celui de 2001 à 2008, où en tant que Vice-Président délégué à la Politique de l'Énergie et au Traitement et à la Valorisation des déchets, qui avait été marqué le développement de la filière bois-énergie (réseau de chaleur, centre horticole intercommunal), la méthanisation des boues d'épuration de la STEP de Neuville, l'installation photovoltaïque sur l'Hôtel d'Agglomération, la création d'un service énergie, le début de reconversion en LED de la signalisation tricolore, la mise ne place du centre de tri des emballages Mais aussi par des échecs comme la création d'une Agence Locale de l'Énergie-Espace Info Énergie de l'ADEME au service de la population pour la rénovation énergétique de l'habitat ;
- de celui de 2008 à 2014, par Bernard MORIN – Vice Président au Développement Durable et Maire de Vauréal, qui avait été marqué par la réalisation des premiers BEGES, du premier agenda 21 (lauréat aux rubans du développement durable décerné par le Comité 21), de l'élaboration de la charte de l'aménagement durable ... Mais aussi d'échecs comme la non création de la Maison Climat-Energie (concept inspiré et proche du projet d'ALE ci-dessus)

Climat-Air-Energie

Structuration d'un pôle de compétence Énergie au sein de la CACP :
recrutement d'un ingénieur Énergie, accueil de stagiaires ...

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)-Agenda 21 pour 2018-2023. Premier PCAET nouvelle génération réalisé en France, il a servi de référence au Conseil Général du Développement Durable (réuni en formation d'Autorité Environnementale nationale) pour définir la démarche d'analyse environnementale stratégique conformément au Code de l'Environnement. → plus de 40 partenaires, une centaine de fiches action. Introduction d'une démarche d'enrichissement annuelle continue. Consultable sur le site de la CACP : <https://www.cergypontoise.fr/developpement-durable-et-biodiversite>

A l'occasion du Conseil communautaire d'adoption du PCAET, organisation pour tous les élus communautaires et communaux d'une conférence sur les changements climatiques avec Hervé LE TREUT, Climatologue, membre de l'Académie des Sciences et chef de la délégation française au GIEC : 350 invitations, 20 participants. Quelle déception !

Perspectives : un PCAET à renforcer sur les volets rénovation patrimoine public et habitat, et développement des énergies renouvelables.

CAP CIT'ERGIE : démarche de certification du système de management « énergie-climat » d'une collectivité attribuée par l'ADEME et le MTES.

Cette démarche d'amélioration continue se base sur un plan d'actions triennal en vue d'obtenir la labellisation CIT'ERGIE. Le plan d'actions concerne la planification territoriale, le patrimoine de la

collectivité, l'approvisionnement en énergie, l'eau et l'assainissement, la mobilité, l'organisation interne et la coopération et communication.

3 Nominations :

2017 : Lauréat Territoires Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV) :

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat. Subvention à 80 % pour l'achat de 15 véhicules électriques et bénéficie de conditions de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie plus favorable pendant 3 ans.

→ 200 000 euros pour les véhicules électriques. Recettes vente CEE, voir § CEE plus loin.

2018 : Lauréat Prix Energie Citoyenne dans la catégorie des collectivités de plus de 100 000 hab.

Le Prix Energies Citoyennes 2018 était coorganisé par de nombreuses organisations (Engie, Gazette des communes, AMF, France Urbaine, Le courrier des Maires, Comité 21 ...) et présidé par Bettina LAVILLE, Présidente du Comité 21 et parmi les membres du jury figuraient des personnalités comme Jean Louis BORLOO, Jean Luc MOUDENC, Président de France Urbaine et de la Métropole de Toulouse ...

<http://www.energies-citoyennes.fr/palmars-de-ledition-2018/communaute-agglomeration-cergy-pontoise/>

2019 : Lauréat CAP CIT'ERGIE par décision de juillet 2019 du comité national de Labellisation.

Le label CAP CIT'ERGIE sera officiellement remis lors des assises européennes de l'énergie à Bordeaux en janvier 2020.

Réalisation d'études :

Etude du potentiel de méthanisation :

Etude menée en 2017 en partenariat avec le PNR du Vexin et le soutien de l'ADEME et du Conseil Régional IDF. Analyse de potentiel, forces, faiblesses et complémentarités de chacun des territoires, stratégies de développement possibles. Un potentiel de production de biogaz équivalent à la consommation de près de 25 000 logements est envisageable.

Etude du potentiel géothermique du TRIAS :

Etude menée en 2018 avec le pôle Géosciences de l'Université de Cergy-Pontoise pour estimer s'il existait des perspectives géothermiques dans les couches géologiques du TRIAS. Potentiel a priori faible et incertain. Pour mémoire l'agglomération avait par le passé tenter, avec les connaissances et technologies de l'époque, d'utiliser la ressource dans le DOGGER. On tourne la page mais sur la base d'une expertise scientifique.

Schéma Directeur des énergies :

Ce schéma, dont l'élaboration a commencé en 2019, a pour objectif de formaliser la stratégie énergétique tant en terme de distribution d'énergie (gaz, électricité et chaleur) sur le territoire que de développement des énergies renouvelables et de récupération (types, potentiel, conditions d'exploitation ...). Il s'appuiera sur les diverses études sectorielles réalisées (méthanisation, géothermie, schéma directeur du chauffage urbain, eaux grises ...) ou à venir (cadastre solaire Ile de France ...).

Il comportera un volet « gouvernance » : opportunité de prise de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie au niveau de la CACP : cohérence entre production, capacité d'injection sur les réseaux et distribution – cohérence entre diverses politiques publiques (énergie, habitat, mobilités, urbanisation...)

Bilan d'Emission de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

Réalisation en 2018, conformément à la législation, de deux BEGES : patrimonial (sur les équipements et politiques publiques propres à la CACP) et territorial (pour l'ensemble des activités de la population et du tissu économique sur Cergy Pontoise). Ces BEGES permettent de quantifier (précisément ou en ordre de grandeur) les rejets de GES selon les domaines d'activités. Habitat, transports de voyageurs et de fret et industries sont les principaux émetteurs. Ils permettent d'orienter les actions de réduction de rejet de GES à mettre en œuvre.

Etude de vulnérabilité aux changements climatiques :

Collaboration courant 2018/2019 à l'étude menée par la Direction en charge de l'Aménagement et de la Planification Urbaine. Cette étude doit permettre de prendre en compte dans les documents de planification urbaine les effets du changement climatique et d'inciter à la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation à ceux-ci.

Des actions opérationnelles :

Mise en place d'un dispositif de suivi des consommations et dépenses en énergie :

Il couvrira l'ensemble des consommations de tous les services de la CACP, permettra d'avoir un suivi de celles-ci et d'identifier les dérives de consommations et les améliorations obtenues.

Stations Gaz Naturel Véhicule :

Pour permettre des alternatives au diesel (qualité de l'air et diminution des rejets de CO2), et compte tenu que Cergy-Pontoise est en Ile de France un pôle logistique secondaire situé au croisement de divers axes de communication importants, des contacts sont en cours depuis plus de 2 ans avec deux opérateurs en vue d'implanter des stations d'avitaillement GNV. La CACP aurait pu et dû être plus volontariste et réactive sur ce dossier qui avance trop lentement.

Rénovation Energétique du Val Moutier :

Constat : urbanisation par îlot présentant les mêmes caractéristiques architecturales. En vue de réaliser une opération de démonstration et d'élaborer une méthodologie adaptable à de nombreux cas similaires, expérimentation de rénovation énergétique mutualisée entre plusieurs propriétaires d'un îlot de pavillons. Cet opération été menée courant 2016 à 2018 et accompagnée par un bureau d'études grâce à un co-financement CACP, ADEME IdF, DRIEE IdF. 13 propriétaires ont réalisé divers travaux d'un montant global de 270 000 euros. Le retour d'expérience est en cours en vue de réaliser un kit pratique (animation, démarche à suivre, cahier des charges type d'audit énergétique ...)

Installation Photovoltaïque sur la Halle couverte d'athlétisme au stade des Maradas :

Adoption au bureau communautaire de juillet 2019 d'une délibération programmant l'installation d'une toiture solaire photovoltaïque (*plus de 600 modules photovoltaïques correspondant à une puissance crête de 194 kW*) Cette installation produira environ 170 000 kWh/an et permettra de compenser totalement les consommations électriques du complexe sportif des Maradas par de l'électricité d'origine renouvelable décarbonée et non nucléaire

Rénovation de la piscine des Louvrais :

Installation, à l'occasion de la rénovation de la piscine des Louvrais à Pontoise, d'une chaufferie avec cogénération (production simultanée de chaleur et d'électricité) plutôt qu'une chaudière classique. Ce choix permettra d'économiser en fonctionnement 3 millions d'euros sur la durée de vie de la chaudière (*temps de retour sur investissement de 4 ans*) et d'éviter le rejet de près de 50 tonnes de CO2 par an.

Initiative de création d'un collectif pour le financement participatif citoyen des EnR sur Cergy-Pontoise :

A l'instar d'autres territoires, lancement de la démarche de création. Plus de 200 personnes ont participé à deux soirées film-débat sur cette démarche de financement citoyen et un collectif d'animateurs citoyens a vu le jour et travaille avec l'association « Energie Partagée ». Accompagnement et attribution d'une subvention d'aide au démarrage pour mobiliser de nombreux habitants. La prochaine étape va consister à réunir les conditions de partenariat entre ce collectif de citoyens et les communes du territoire qui souhaiteraient développer les installations d'EnR sur leur patrimoine.

COP 21 – conférence de Paris sur le Climat :

Loin des « flonflons », un dispositif d'animation pendant la COP 21 incitant au passage à l'action concrète : subventions de la CACP pour l'achat de vélos électriques et pour l'installation de chauffe-eau solaire. Visite par 50 personnes d'un parc éolien réalisé par ENERTRAG (entreprise cergypontoise).

ENERTRAG France

ENERTRAG est une société allemande dont la filiale France est implantée à Cergy-Pontoise. Elle est spécialisée dans l'éolien et le solaire, ainsi que dans le stockage « Hydrogène » et a réalisé de nombreux parcs éoliens en France.

Des contacts sont en cours avec ENERTRAG pour étudier les possibilités de partenariat et opportunités de développement d'installations EnR sur Cergy-Pontoise.

Certificats d'Economie d'Energie (CEE) : des recettes non négligeables

Valorisation des CEE de la CACP, suite à des travaux d'économie d'énergie sur son patrimoine (éclairage public, bâtiments ...) pour un montant de :

- déjà valorisés et perçus : près de 200 000 €
- en cours de valorisation et perception : CEE TEPCV : 2 031 381 € et CEE Classique : 217 000 €

Dans le cadre du schéma de mutualisation des services entre collectivités territoriales : proposition, en mutualisant, d'optimiser les recettes de vente des CEE issus des travaux de la CACP et des communes (formation des services à ce dispositif, massification des volumes pour négocier les conditions de ventes aux énergéticiens assujettis à ce dispositif d'incitation aux économies d'énergie auprès de leurs clients). Proposition restée lettre morte. Constat : ce dispositif n'étant pas ou nettement sous utilisé par les collectivités, il y a là des pertes conséquentes de recettes budgétaires.

Eco-Défi

Dispositif d'animation-conseil à destination du Commerce et de l'Artisanat pour mettre en œuvre des actions environnementales (énergie, déchets, transport, eau ...). Dispositif mis en œuvre depuis 2 ans en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise. Une trentaine de commerces et artisans se sont engagés dans la démarche et ont été primés.

<https://www.13commeune.fr/actualite/artisans-commerçants-relevez-les-eco-defis>

PRO-REFEI : formation de Référent énergie dans l'industrie.

Organisation d'une session à Cergy Pontoise en novembre 2019 en collaboration avec la Direction du Développement Economique.

L'industrie en France représente 20% de la consommation énergétique. Selon le secteur industriel, l'énergie peut représenter jusqu'à 30% des coûts de fabrication, sachant que des économies substantielles peuvent être réalisées. L'absence de formation initiale ou continue en lien avec l'énergie, est un réel frein pour mettre en place des économies d'énergie significatives. Si l'on veut mettre le tissu industriel en mouvement, il faut travailler à une montée en compétences de personnes en charge de l'énergie dans l'entreprise.

Achat Energie

Suivi des marchés de fournitures en gaz et électricité de la CACP : participation à des groupements d'achat mis en place par les syndicats SIPPAREC et SIGEIF. Maîtrise des coûts d'achat dans un contexte de forte hausse des prix de l'énergie, approvisionnement grâce au mécanisme de « Garantie d'Origine » en électricité d'origine 100 % renouvelable (essentiellement hydraulique)

Et d'autres actions encore :

- Sur le plan législatif : par exemple intervention au sein de France Urbaine lors de l'étude « évolution du fond chaleur » menée par le CGDD et le CGE, au sein du cercle national des acteurs des réseaux de chaleur, via AMORCE, envers l'ADEME ... → adoption d'un amendement « obligation de classement des réseaux de chaleur » dans la loi énergie en débat
- Se former et s'inspirer pour innover et anticiper : Veille réglementaire et documentaire, participation régulière à diverses rencontres (assises européennes de l'énergie, congrès AMORCE, Rencontres annuelles du CLER, groupes de travail thématiques ...)
- Accueil du ministre de l'environnement Roumain, témoignages à la demande de la Préfecture, participation aux semaines du Développement Durable, Groupe de Travail sur l'autoréhabilitation énergétique accompagnée en partenariat avec le PNR Vexin et avec l'assistance du CAUE 95 ...

Des échecs regrettables :

Evolution de la Société Publique Locale d'Aménagement de Cergy Pontoise :

Le plan de charge de la SPLA va baisser au cours des prochaines années. J'ai proposé au Conseil d'Administration de la SPLA, il y a plus de 2 ans, d'étudier la diversification de ses activités vers la rénovation énergétique. Dans un premier temps celle du patrimoine public de la CACP et des communes, puis à terme d'étudier la possibilité de remplir les missions d' Espace Info Energie de l'ADEME – Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique au service de la population. Si cette proposition a été accueillie avec intérêt par le Président et le Conseil d'Administration de la SPLA, il me faut constater qu'elle a essuyé un refus du Président de la CACP, refus incompréhensible au vu des enjeux de rénovation auquel le patrimoine public et privé vieillissant et énergivore va être confronté dans les années à venir.

Stratégies territoriales de résorption de la précarité énergétique - Pacte -15% : Programme conçu par AMORCE dans le cadre du dispositif des CEE et approuvé par le MTES.

Ce programme expérimental par sa méthodologie (permettre de tester dans 8 collectivités une nouvelle approche de résorption de la précarité énergétique chez les ménages aux ressources modestes) a pour but de massifier et d'industrialiser les travaux de rénovation énergétique et repose sur trois piliers :

1. Renforcer le repérage des ménages grâce au croisement des données sociotechniques (revenu, consommation d'énergie et facture annuelle, surface du logement...) afin de constituer une base de données des foyers précaires vivant dans des passoires énergétiques
2. Systématiser les visites à domicile pour évaluer les opérations de rénovation énergétique à mener, identifier des situations similaires (géographiquement ou techniquement)
3. Organiser des groupements de commande pour la réalisation de travaux standardisés définis au préalable - proposition de travaux à moindre coût et/ou inscrits dans une démarche clef en main.

Nous avons là la possibilité à travers ce programme :

- d'engager à l'échelle de Cergy-Pontoise la réflexion et une première structuration d'une politique de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire cergypontrain,
- de bénéficier d'un dispositif expérimental qui permettait de couvrir une grande partie des moyens de fonctionnement de cette mission (70 à 80 % des coûts).

Depuis plusieurs mois, j'avais, en collaboration avec les 2 VP concernés - Solidarités et Habitat - suivi l'avancement de ce programme CEE et pré-positionné la CACP pour être retenue parmi les 8 collectivités qui seront lauréates.

Les politiques de rénovation énergétique du patrimoine public et de l'habitat sont pointées (cf. avis sur PCAET, Cit'ergie ...) comme un point faible de notre politique Energie-Climat. Nous passons à côté d'une opportunité de les améliorer par manque d'enthousiasme et de volonté de la Présidence de la CACP.

Bruit

Réalisation et adoption en 2019 des cartes stratégiques de bruit dans l'environnement et du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE de 3^{ème} échéance) conformément à la Directive Européenne. Avec 10 ans de retard (la 1^{ère} échéance était en 2010), la CACP est dorénavant conforme sur le plan réglementaire et dotée d'un premier plan de lutte contre le bruit qu'il faudra améliorer au cours des prochaines années et qu'il faudra intégrer dans d'autres politiques publiques. La CACP est ainsi la première collectivité d'Ile de France à avoir adopté son PPBE de 3^{ème} échéance.

<https://www.cergypontoise.fr/la-prevention-du-bruit>

Implantation d'une station permanente de mesures du bruit aérien par opérée Bruitparif

Accompagnement de Bruitparif dans le choix du site d'implantation. La balise est installée à Neuville sur Oise.

Semaine de sensibilisation au bruit en milieu scolaire : dans le prolongement de la semaine nationale du bruit.

Du 14 au 17 mai 2019, 300 jeunes (CM2 et collégiens) du territoire ont été sensibilisés aux risques auditifs liés à l'écoute ou à la pratique des musiques amplifiées. L'animation a été réalisée en partenariat avec l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers de Pontoise et avec l'appui technique de Bruitparif pour le prêt de matériel. Il a été convenu, suite au retour d'expérience sur ce partenariat original, de renouveler cette action en 2020.

<https://www.bruitparif.fr/plus-de-2000-jeunes-franciliens-sensibilises-en-2018-2019-grace-a-la-mallette-kiwi/>

<https://www.13commeune.fr/les-jeunes-cergypontrains-sensibilises-au-risque-auditif>

Air

Campagne de mesures de la qualité de l'air :

La lutte contre la pollution de l'air - compétence obligatoire des intercommunalités - est un sujet de santé publique. Il est essentiel de connaître la qualité de l'air que nous respirons. Airparif, chargée de la surveillance de l'air en Ile-de-France, a avec l'accord de la ville de Cergy et de l'agglomération de Cergy-Pontoise, déployé ses moyens de mesure sur le territoire du 13 novembre au 11 décembre 2018.

<https://www.13commeune.fr/qualite-de-lair-un-capteur-installe-cergy-pontoise-0>

Voir aussi **Stations Gaz Naturel Véhicule**

Economie circulaire

Projet pilote en IDF d'Ecologie Industrielle et Territoriale et d'Economie de la Fonctionnalité. Initié avec la Région Ile de France, en partenariat avec la DRIEE et l'ADEME. Transmis pour suivi opérationnel mi 2016 à la Direction du Développement Economique.

Développement Durable (DD) :

Organisation des rendez-Vous du DD : une vingtaine sur des thèmes visant des publics divers

Nouvelle approche du rapport annuel sur le Développement Durable : basé sur les Objectifs de Développement Durable définis au niveau international par l'ONU

Autres politiques publiques

Transversalité du domaine énergie-climat :

- ◇ Collaboration en amont avec divers élus/es : Vice-Président ou Conseiller Communautaire délégué à la Biodiversité, agriculture et paysages, aux Déchets, aux déchets, à l'ASS, aux mobilités, au patrimoine, à la planification urbaine, à l'habitat ...
- ◇ Nombreuses interventions en bureau ou en conseil pour faire prendre en compte et renforcer les domaines ci-dessus.
- ◇ Divers amendements au PADD du SCoT en révision
- ◇ .../...

Participations instances internes CACP

CA de la SPL Aménagement de Cergy Pontoise
Conseil Consultatif des Services Publics Locaux
Observatoire Déchets
Groupe de travail « décarbonatation de l'eau »
.../...

Quelques exemples d'Interventions à la CACP

Schéma mutualisation : plaidoyer pour aller plus loin
Bassin nordique : un projet absolument pas prioritaire

Lieu de savoir et de loisirs au Grand Centre : interpellation sur le montant élevé (environ 80 Meuros) pour un projet dont on ne connaît ni la finalité, ni les modalités d'exploitation
A 104 : favoriser la requalification de l'axe actuel et rappel de notre opposition au projet d'autoroute.

Interventions externes/Représentations externes

- Club ENGIE-Cofely : exemple d'approche de la CACP, avancées et freins (2018)
- Congrès national AMORCE : réseau de chaleur et précarité énergétique (2016)
- Séminaire ARENE IdF : les enjeux pour le territoire cergypontrain et perspectives d'actions (2015)
- Colloque CDC-association des villes universitaires : coopérations entre collectivités territoriales et enseignement supérieur et recherche (2019)
- Rencontres annuelles nationales du CLER-Réseau pour la Transition Energétique : accueil à Cergy Pontoise (2019)

- Elu au Conseil d'Administration d'AMORCE de 2014 à 2020
- Elu au Conseil d'Administration du CLER-Réseau pour la Transition Energétique de 2014 à 2020
- Membre de la Commission DD-Transition Energétique de France Urbaine
- Membre du Comité national des acteurs des réseaux de chaleur
- Membre de la Commission Nationale des Aides Territoriales de l'ADEME

CONCLUSION

Réalisation des principales études utiles et mise en place des actions structurantes à l'exercice d'une politique Climat-Air-Energie et Bruit vivante et volontariste pour le prochain mandat.

Une délégation transversale en interface avec la plupart des autres politiques publiques : motiver, impulser et coordonner.

Amplifier les politiques de développement des énergies renouvelables (en particulier solaire et filière méthanisation) et de rénovation énergétique du patrimoine public et de l'habitat qui sont pointées (cf. avis sur PCAET, Cit'ergie ...) comme des points faibles. Sur ce point, il est regrettable que la CACP n'ait pas été, depuis plus de 2ans et demi, plus volontariste sur la filière « méthanisation ».

Soumettre en amont à analyse/expertise « Climat-Air-Energie- Bruit » les projets impactant ces aspects. Sans oublier ceux présentant un enjeu de préservation de la biodiversité. Trop souvent au cours de ce mandat, la prise en compte a été, quand cela était encore possible, faite tardivement (projet de délibération en bureau communautaire pour approbation) et de manière correctrice et donc non optimale.

Recourir à de nouvelles formes d'intervention/ingénierie : par exemple le financement participatif citoyen pour des projets d'installations de production d'énergies renouvelables.

Marc DENIS

59 ans

Dr. en Sciences Physiques, ingénieur dans un centre de recherche spatial

Militant écologiste depuis 1974, campagne présidentielle de René DUMONT

1981 : membre de la direction Nord de campagne présidentielle de Brice LALONDE

1984 : adhésion aux Verts lors de sa création

1991 à 2004 : secrétaire des Verts Val d'Oise

1995 : tête de liste des Verts aux municipales (4,8%)

2001 : tête de liste des Verts aux municipales (16%)

2008 : candidat de la liste des Verts aux municipales (9%)

2001 à 2008 : Vice-Président à la CACP

2014-2015 : Conseiller Régional Ile de France

2014- 2020 : Vice-Président CACP

Administrateur d'AMORCE et du CLER-Réseau pour la Transition Energétique

Nominations ministérielles comme :

- Membre du Conseil Supérieur pour la Prévention des Risques Technologiques – Ministère en charge de l'environnement depuis
- Membre du Comité de Pilotage du Réseau National de Mesures de la Radioactivité dans l'Environnement piloté par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

Membre de diverses associations : GSIEN (Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire), CRIIRAD, ACRO, Amis de la Terre, ...